

**L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE CALÉDONNIENNE :
UN ATOUT DE CHOIX
POUR VOTRE BUDGET...**



La nouvelle étiquette énergie de Nouvelle-Calédonie vous aide à diminuer votre facture d'électricité en vous permettant de comparer la consommation de certains appareils électroménagers et autres équipements électriques.

La classe verte indique que l'appareil est très économe.

La classe rouge indique qu'il est gourmand en énergie, donc plus coûteux sur le long terme.

... ET POUR L'ENVIRONNEMENT !

En choisissant un équipement à faible consommation, vous contribuez à réduire l'usage des énergies fossiles dans la production d'énergie (charbon, fioul lourd, gazole...) et donc à diminuer les émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre.



À VOUS DE FAIRE LE BON CHOIX !

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



**L'ÉNERGIE :
PLUS ON LA GASPILLE,
PLUS ELLE EST CHÈRE.**

CTME

COMITÉ TERRITORIAL POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

BP465 - 98845 NOUMÉA CEDEX

TÉL. (687) 27 02 30 - FAX : 27 23 45

EMAIL : ENERGIE@GOUV.NC

HTTP://DIMENC.GOUV.NC

WWW.ADEME.FR/NOUVELLE-CALEDONIE

CONCEPT



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

**LA NOUVELLE-CALÉDONIE AUSSI
A SON ÉTIQUETTE ÉNERGIE**

**UN ATOUT
POUR RÉDUIRE
VOTRE FACTURE
D'ÉLECTRICITÉ**



REPÉREZ BIEN CETTE ÉTIQUETTE !

Dès aujourd'hui, partout en Nouvelle-Calédonie, vous la trouverez sur les appareils neufs : réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle et téléviseurs.

MOINS CHER À L'ACHAT, UN APPAREIL N'EST PAS FORCÉMENT PLUS ÉCONOMIQUE À L'USAGE !

Votre appareil tout neuf n'était peut-être pas cher à l'achat, mais êtes-vous sûr de savoir ce qu'il va vous coûter une fois qu'il sera branché ?

C'est ici que la nouvelle étiquette énergie calédonienne intervient : elle vous permet de réduire votre facture d'électricité en vous aidant à évaluer la consommation des appareils électroménagers que vous achetez, donc à savoir ce qu'ils vous coûteront sur le long terme.

AUJOURD'HUI, AVEC L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE DE NOUVELLE-CALÉDONIE, VOUS POUVEZ FAIRE LE CHOIX DES ÉCONOMIES !

► L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE, C'EST QUOI ?

L'étiquette énergie est conçue pour fournir aux consommateurs des informations sur la consommation en énergie, les performances et les principales caractéristiques des appareils électroménagers neufs.

► COMMENT S'Y RETROUVER DANS TOUTES CES ÉTIQUETTES ?

Avec l'étiquette énergie calédonienne, c'est facile ! Les équipements importés sont d'origines différentes (Europe, Australie, Asie...) et répondent à des normes et réglementations hétérogènes. Les méthodes de calcul sont différentes et tiennent compte en particulier des conditions climatiques.

Avec l'étiquette énergie de Nouvelle-Calédonie, vous comparez facilement les consommations énergétiques des équipements importés, quelle que soit leur provenance, afin de faire le bon choix et de réduire votre facture d'électricité.

► COMMENT EST CONÇUE L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE CALÉDONIENNE ?

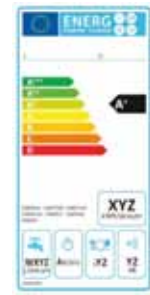
Un modèle de calcul permet d'intégrer les données spécifiques à chaque équipement (consommation d'énergie en kWh/an, capacité en kg, volume en litres) en tenant compte des conditions climatiques propres à la Nouvelle-Calédonie, et ainsi de classer les équipements en 3 classes énergétiques spécifiques : consommation faible (classe verte), moyenne (classe jaune), élevée (classe rouge).

Avec l'étiquette énergie calédonienne, vous savez en un coup d'oeil si l'équipement est peu, moyen ou très consommateur d'électricité !

Étiquette énergie australienne et néo-zélandaise

Étiquette énergie européenne

Étiquette énergie chinoise



Adaptation des normes et des conditions climatiques à la Nouvelle-Calédonie

Niveaux de la classe énergétique calédonienne



Références de l'appareil concerné

COMMENT ÉCONOMISER SUR LA DURÉE EN RÉDUISANT VOTRE FACTURE

► COMPAREZ ET FAITES LE BON CHOIX :



En achetant un réfrigérateur combiné de 300 litres ayant une consommation énergétique de 520 kWh/an et une étiquette «classe rouge», au prix d'achat de 75 900 Fcfp, vous payerez tous les ans une facture d'électricité de : 520 kWh/an x 32,24 Fcfp* = 16 765 Fcfp.

Soit sur une durée de vie de 10 ans, **16 765 Fcfp x 10 = 167 650 Fcfp.**



En achetant un réfrigérateur combiné de 300 litres ayant une consommation énergétique de 297 kWh/an et une étiquette «classe verte», au prix d'achat de 105 900 Fcfp, vous payerez tous les ans une facture d'électricité de : 297 kWh/an x 32,24 Fcfp* = 9 575 Fcfp.

Soit sur une durée de vie de 10 ans, **9 575 Fcfp x 10 = 95 750 Fcfp.**

► FAIRE LE BON CHOIX, C'EST PRÉFÉRER LA CLASSE VERTE :

► VOUS ÉCONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ :
16 765 Fcfp - 9 575 Fcfp =
7 190 Fcfp / an, soit sur 10 ans :
7 190 Fcfp x 10 = **une économie de 71 900 Fcfp.**

► VOUS ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE :
520 kWh/an - 297 kWh/an =
223 kWh/an, soit sur 10 ans :
223 kWh/an x 10 = **une économie de 2230 kWh.**

► VOUS AMORTISSEZ VOTRE INVESTISSEMENT EN MOINS DE 5 ANS :
30 000 Fcfp** / 7 190 Fcfp = **4,2 ans.**

* prix de l'électricité hors prime fixe

** surcoût à l'achat entre la classe verte et la classe rouge : 105 900 Fcfp - 75 900 Fcfp = 30 000 Fcfp